

Lettre de la Sécurité Routière

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Retour sur l'année écoulée....

Grâce aux acteurs de la sécurité routière (associations, intervenants départementaux de sécurité routière, forces de l'ordre) l'année 2018 a été riche en actions de sensibilisation, de formation et de prévention auprès des seniors mais aussi des plus jeunes, dans les écoles, les collèges et les lycées sans oublier les motocyclistes.

En octobre, les rencontres de la sécurité, place du Vigan à Albi ont permis de toucher un large public. Les écoles primaires, les collèges et lycées ainsi qu'une classe de BTS étaient présents lors du village de la sécurité.

Cette journée riche en démonstrations (exercice de sauvetage d'une personne au 3ème étage par les sapeurs pompiers, détection de stupéfiants par la gendarmerie) a été un franc succès.



Zoom sur.....

Les nouveaux titulaires du permis de conduire doivent maintenant signer la charte du conducteur responsable pour obtenir leur certificat d'examen.

Depuis le 4 décembre 2018 la signature de la charte du conducteur responsable est désormais obligatoire pour tous les heureux candidats au permis de conduire qui doivent se rendre sur le site internet de la sécurité routière pour obtenir leur précieux sésame. Le candidat devra visionner une vidéo de prévention et relire les 6 conseils élémentaires de prudence avant la signature de la charte. Il pourra ensuite télécharger son certificat d'examen.

La signalisation du mois

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?



Dans une zone de rencontre, les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules à l'exception du tramway. Tous les véhicules peuvent y circuler, mais sans excéder la vitesse de 20 km/h.

Toutes les chaussées, sauf exception, sont à double sens pour les cyclistes.

Bilan de l'accidentalité dans le Tarn

Cumul depuis le début de l'année	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés graves
• 2018	216	32	278	104
• Même période 2017	154	26	187	126
• Evolution	+ 62	+ 6	+ 91	- 22
• Tendances	↗	↗	↗	↘

Répartition des tués selon l'âge en 2018

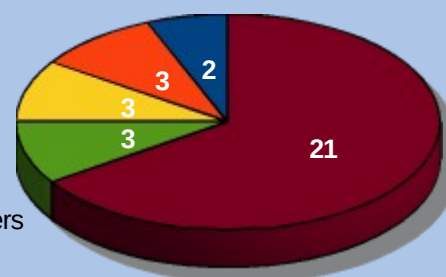
mineurs	3
18-24 ans	8
25-44 ans	9
45-64 ans	8
Plus de 65 ans	4
Total	32

Parmi les principales causes de la mortalité routière dans le Tarn on trouve :

- la vitesse excessive,
- la conduite sous l'emprise d'alcool,
- la conduite sous l'emprise de stupéfiants,
- le non respect des règles de priorité,

Répartition du nombre de tués par catégorie en 2018

- Piétons
- Cyclistes
- Cyclomoteurs
- Motos
- Véhicules légers



Retrouvez toute l'actualité nationale de la sécurité routière sur www.securiteroutiere.gouv.fr



Agenda

07/02/2019 lycée de Touscayrat à Verdalle réalisation d'un projet Label vie en partenariat avec l'association Apaj-Zebu.

19/02/2019 olympiade, lycée Bellevue à Albi avec l'association prévention MAIF

20/02/2019 collège Albert Camus à Gaillac, action de prévention sécurité routière animé par les IDSR

21/02/2019 lycée Bellevue, les conduites à risques avec l'association Prévention MAIF

Directeur de publication : Jean-Michel MOUGARD

Rédaction : Bureau sécurité routière du service Eau, Risques, Environnement et Sécurité de la Direction Départementale des Territoires du Tarn.

Direction Départementale des Territoires

19 rue de Ciron

81013 ALBI CEDEX 9

Téléphone: 05 81 27 50 01

ddt-bsr@tarn.gouv.fr